

EUROLIGUE HOMMES

## « La France s'en sort bien »

**JORDI BERTOMEU**, patron de l' Euroleague, se réjouit de la globalisation des règles à partir de 2010-2011.

Réuni hier, le board de l' Euroleague a défini le format de la compétition 2010-2011, qui doit être approuvé par l'assemblée générale. La France aura bien un représentant en Euroleague (Cholet) et trois aux tours préliminaires (Le Mans, Roanne, ASVEL). Une répartition dont le basket français ne doit pas se plaindre, estime Jordi Bertomeu, le patron de l' Euroleague.

**« QUEL ÉTAIT le but de la réunion d'aujourd'hui ?**

– L' Euroleague va évoluer au niveau du marketing, du contrôle économique des clubs (*dont s'occupera le Français Jean-Paul Lespito*) et de la couverture médiatique. Chaque semaine, nous aurons un match vedette. Il y aura plus de caméras, plus de show, plus d'événements en marge...

**– Vous avez aussi évoqué la redistribution des places attribuées aux clubs français...**

– C'était un véritable problème. La France avait ses propres règles, différentes des autres. La "grandeur" de la France, on va dire (*ironique*)... Nous avons tout mis à plat : les règles de l' Euroleague prévaudront à partir de la saison 2010-2011. Vous imaginez l'UEFA, en foot, laisser les fédérations décider qui jouent ou non la Ligue des champions ? Non. Les mêmes critères pour tous.

**– Le classement national aura la priorité ?**

– Oui. Cette année, Orléans est qualifié pour l' Eurocoupe parce qu'il a gagné la Coupe de France. Et Gravelines va en Eurochallenge malgré un meilleur classement. Ils se sentent lésés et c'est normal. Selon nos règles, ce sont eux qui devaient jouer en Eurocoupe. Cela ne se passera plus ainsi l'an prochain.

**– Et en Euroleague il y aura bien quatre clubs français ?**

– Cholet jouera l' Euroleague et trois autres, Le Mans (2<sup>e</sup>), Roanne (3<sup>e</sup>) et l'ASVEL (*invité*) disputeront la phase préliminaire (*seize équipes, trois tours en matches aller et retour*). Deux clubs en sortiront. Les autres seront reversés en Eurocoupe. Potentiellement, il pourra y avoir trois clubs de votre pays en Euroleague. Autant que la Grèce ou l'Italie. La France s'en sort bien vu que le niveau général est bien inférieur.

**– Pourquoi l'ASVEL a-t-elle obtenu une wild-card ?**

– L'ASVEL est un club bien géré avec des moyens financiers importants. Elle a non seulement une wild-card pour cette année, mais aussi une pour 2011-2012. En plus, Lyon est un marché très intéressant, car c'est la deuxième ville française. »

**FRANÇOIS DAVID**

**QUALIFIÉS POUR LA SAISON RÉGULIÈRE :**

Barcelone, Real Madrid, Malaga, Valence, Vitoria (ESP) ; Milan, Rome, Sienne (ITA) ; Olympiakos, Panathinaïkos (GRE) ; E.P. Istanbul, Fenerbahçe (TUR) ; Z. Kaunas, LR Vilnius (LIT) ; Bamberg (ALL) ; P. Belgrade (SRB) ; **Cholet** ; Gdynia (POL) ; O. Ljubljana (SLO) ; CSKA Moscou (RUS) ; M. Tel-Aviv (ISR) ; et C. Zagreb (CRO).

**ILS JOUERONT LA PHASE PRÉLIMINAIRE :**

**ASVEL, Le Mans, Roanne ;** K. Moscou, Kazan (RUS) ; Alba Berlin (ALL) ; Budivelnyk (UKR) ; Caserte (ITA) ; Charleroi (BEL) ; Galil Gilboa (ISR) ; Grönigen (HOL) ; Maroussi (GRE) ; Nymburk (RTC) ; B. Podgorica (MTN) ; B. Riga (LAT) ; et Vrsac (SRB).